Page 01_Mise en page 1 09/04/2022 18:24 Page 1



Election présidentielle en France

LES ÉMIGRÉS LIVRÉS À L'EXTRÊME DROITE

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7265 - DIMANCHE 10 AVRIL 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

9 RAMADAN 1443

IMSAK : 04 : 41

IFTAR : 19 : 18

EN RAISON DES SANCTIONS INIQUES CONTRE LA RUSSIE

L'OCCIDENT HYPOTHÈQUE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les puissances euro-atlantistes jouent avec le feu. En provoquant le conflit en Ukraine, celles-ci hypothèquent en réalité leur propre avenir mais aussi celui de l'humanité. En effet, la poursuite du conflit risque de provoquer de graves crises alimentaires en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Pour la diplomatie algérienne, aucune option ne peut mener à un règlement du conflit que par la voie de la négociation entre russes et ukrainiens, loin de tout parasitage occidental.

Page 3



NON-RESPECT DU CAHIER DES CHARGES

Les mises en garde de l'Office du pèlerinage et de la omra

Page 2

NOUVELLE AÉROGARE D'ORAN

VERS LA RÉCEPTION PROVISOIRE

Page 5

CRIMES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Appel à ouvrir les archives

Page 2

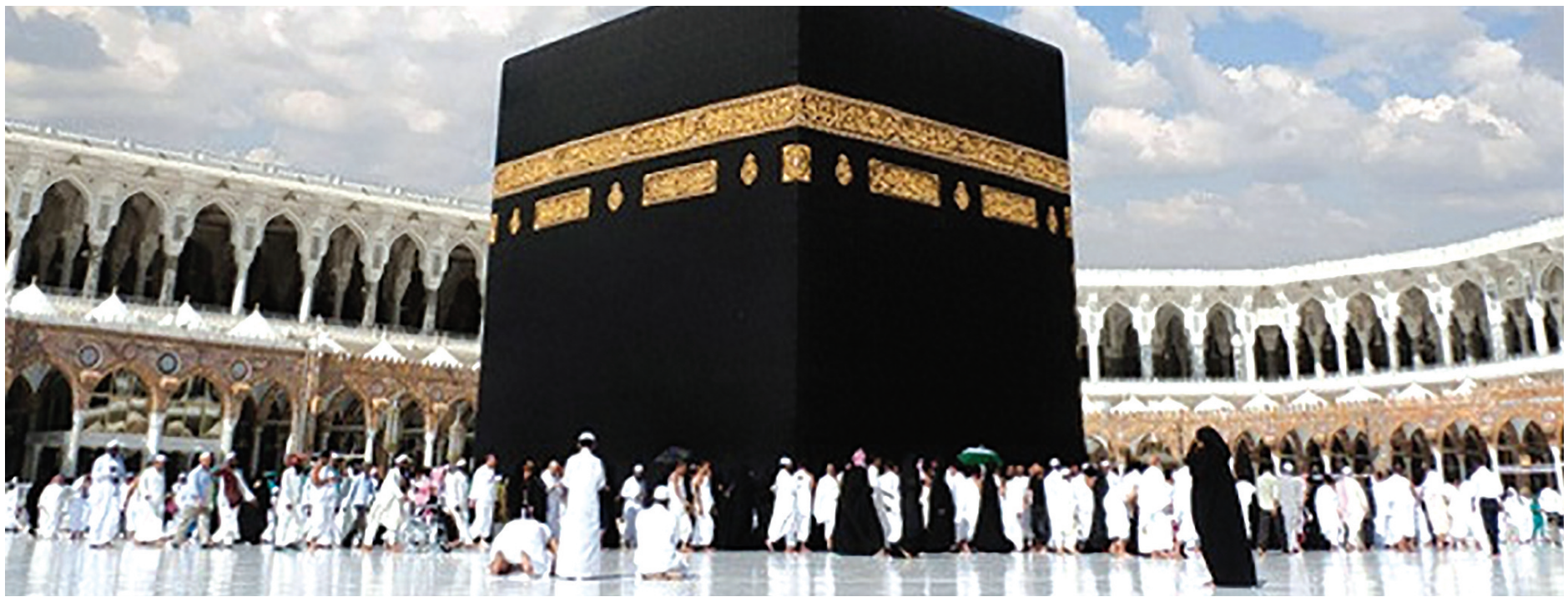
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

Page 02_Mise en page 1 09/04/2022 17:37 Page 1

NON-RESPECT DES CLAUSES DU CAHIER DES CHARGES

LES MISES EN GARDE DE L'OFFICE DU PÈLERINAGE ET DE LA OMRA

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) appelle les agences de voyages au strict respect des clauses du cahier des charges fixant l'exercice de l'activité pour garantir une meilleure prise en charge des pèlerins algériens à même de leur permettre d'effectuer le rituel de la omra dans de meilleures conditions.



Evoquant le non-respect des clauses du cahier des charges, l'Office national du pèlerinage et de la omra a mis en garde hier les agences de voyages, ayant obtenu l'autorisation pour organiser les activités de la omra pour cette année, qui ne respectent pas le cahier des charges.

Dans un communiqué rendu public hier, l'ONPO a fait savoir qu'»après l'étude de ces irrégularités par la commission spécialisée, il a été décidé d'adresser un avertissement écrit à ces agences, qui sera inscrit dans leur dossier». Cette mise en garde intervient suite aux multiples opérations de supervision effectuées par les commissions de l'office dans les différents aéroports, a-t-on précisé.

Par ailleurs, Ahmed Slimani, directeur général de l'ONPO, a indiqué que le nombre définitif des agences de voyages et de tourisme retenues pour l'organisation du rite de la omra pour cette année est de 349 sur les 469 qui ont postulé. Il a affirmé que 120 dossiers ont été rejetés pour non-satisfaction des conditions requises.

Pour rappel, au début du mois en cours, 326 agences de voyages avaient déjà obtenu les autorisations d'organisation du rite de la omra au titre de l'année 1443 de l'hégire. Le DG de l'ONPO avait alors évoqué la possibilité de revoir à la hausse le nombre d'agences souhaitant participer à l'organisation de ce rite religieux. Il convient de noter que les inscriptions et d'autres opérations ont été effectuées sur le portail électronique de l'ONPO, chose qui a permis le traitement des dossiers en «un temps record», avait indiqué M. Slimani.

Ce responsable a également fait savoir qu'une campagne de sensibilisation sur le déroulement du rite de la omra pour cette année sera lancée. Associant plusieurs secteurs, cette campagne de sensibilisation va s'adresser aux Algériens désirant accomplir ce rite. Elle traitera tous les volets relatifs, entre autres, à l'aspect religieux, organisationnel mais aussi sanitaire.

Après deux années, les autorités saoudiennes ont décidé d'un assouplissement. Un million de pèlerins vont ainsi être autorisés à participer au pèlerinage cette année. Ce pèlerinage sera cependant soumis à des obligations sanitaires, à savoir la vaccination et l'âge (avoir moins de 65 ans). Ceux qui viennent de l'extérieur de l'Arabie saoudite devront, quant à eux, présenter un test PCR négatif de moins de 72 heures.

Pour rappel, après avoir accueilli près de 2,5 millions de personnes en 2019, les autorités saoudiennes n'ont autorisé que 1 000 pèlerins en 2020 et 60 000 en 2021, et ce en raison de la pandémie du coronavirus.

Lilia Aït Akli

CRIMES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Appel à ouvrir les archives sur l'utilisation d'armes chimiques

LA FRANCE, qui se félicite à chaque occasion de son respect du droit de l'homme et du droit international, s'entête pourtant à refuser d'assumer sa responsabilité dans les crimes contre l'humanité commis en Algérie. Enfumades, nucléaire et armes chimiques, elle a essayé en 132 ans de colonisation toutes les armes maudites pour faire plier le peuple algérien.

Depuis 1935 et jusqu'à 1978, les Français ont, à titre d'exemple, expérimenté des substances chimiques (gaz moutarde et phosgène) à des fins militaires dans une base secrète baptisée «B2-Namous», près de Béni Ounif, dans la wilaya de Béchar. Ces armes chimiques ont été mises en œuvre à partir de 1956 par l'armée française, laquelle a organisé des sections armées spécialisées, appelées «sections de grottes», pour l'utilisation de ces gaz toxiques contre les moudjahidine et la population qui se réfugiaient dans les grottes. Ces crimes contre l'humanité ont fait réagir enfin des historiens et journalistes français qui ont lancé, avant-hier, un appel aux autorités françaises pour que les archives militaires «cadenassées» sur le recours aux armes chimiques par l'armée française dans des grottes pendant la guerre de libération soient ouvertes et consultables. «Soixante ans après la fin de la colonisation et de la guerre d'Algérie, on parle d'un apaisement des mémoires. Mais est-ce possible si l'accès aux archives est encore partiel ?», indique un communiqué des participants à une conférence de presse, jeudi à Paris, dont les historiens Christophe Lafaye et Gilles Manceron.

«Il en est ainsi de la guerre des grottes qui a fait rage durant la guerre d'Algérie dans les gigantesques réseaux souterrains de l'Aurès, du nord-est de l'Algérie et du massif du Djurdjura dans la chaîne de l'Atlas, où des «sections de grottes» organisées par l'armée française ont été chargées d'utiliser des gaz toxiques contre les personnes, combattantes ou non, qui s'y trouvaient cachées», poursuit le communiqué.

Entre 1956 et 1962, la France a mené en Algérie une guerre souterraine sans merci contre le Front de libération national et l'ALN, qui utilisaient des réseaux souterrains, des grottes naturelles et des caches pour pouvoir combattre, a décrit M. Lafaye.

L'armée française a, pour sa part, utilisé du gaz toxique «pour pouvoir chasser les combattants de l'ALN de leurs réduits souterrains, faire des prisonniers pour recueillir du renseignement» mais aussi pour rendre inutilisables ces grottes. «Cette guerre des grottes, c'est un grand impensé de la guerre d'Algérie», a-t-il lancé, précisant que ces faits sont connus mais n'ont jamais été travaillés parce qu'ils renvoient à «une mémoire douloureuse, à des questions taboues, à l'usage de l'arme chimique, et à un manque de sources, à des archives cadenassées».

L'historien appelle le président français Emmanuel Macron «à prendre un décret qui permette l'ouverture de l'intégralité de ces fonds d'archives sur la guerre souterraine, qui sont au ministère des Armées, et la levée des obstacles législatifs». «Il est encore possible, alors que les derniers témoins disparaissent, d'écrire cette histoire».

Grâce aux témoignages d'anciens soldats français, «on a appris qu'il y a eu beaucoup d'appelés (du contingent) au sein des unités qui utilisaient ces gaz toxiques ; certains en gardent une mémoire extrêmement traumatique», a-t-il souligné.

Il convient de noter qu'à l'époque, la France était le pays dépositaire et signataire des instruments de ratification de la Convention internationale de Genève en 1925, qui prohibait l'emploi des armes chimiques et biologiques. Chose qui ne l'a pas empêchée d'exécuter des massacres sans précédents, chimiques et même nucléaires, en Algérie. Pour rappel, l'installation de Béni Ounif avait fait l'objet d'une annexe secrète aux accords d'Evian, en mars 1962. Ces accords stipulaient que les Français garderaient officiellement jusqu'en 1967 leurs quatre sites d'essais nucléaires et spatiaux dans le Sud (à Reggane, In Ecker, Béchar et Hammaguir). La France a procédé également, entre février 1960 et février 1966, à dix-sept essais nucléaires, aériens et souterrains, dans le Sud algérien.

Mohamed Mecelti

Page 03_Mise en page 1 09/04/2022 18:18 Page 1

EN RAISON DES SANCTIONS INIQUES CONTRE LA RUSSIE

L'OCCIDENT HYPOTHÈQUE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les puissances euro-atlantistes jouent avec le feu. En provoquant le conflit en Ukraine, celles-ci hypothèquent en réalité leur propre avenir mais aussi celui de l'humanité. En effet, la poursuite du conflit risque de provoquer de graves crises alimentaires en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Une mise en garde à laquelle s'est livrée l'Algérie, engagée, depuis peu, à la tête d'une médiation arabe pour le règlement du conflit ukrainien.



Déjà, des pays comme la France, la Grande-Bretagne, l'Egypte, la Tunisie pour ne citer qu'eux, commencent à connaitre des pénuries d'huile de tournesol, de blé et de farine et d'autres d'entrées alimentaires dérivées. Sans parler des engrais produits par la Russie et l'Ukraine et qui vont manquer sur le marché européen, impactant ainsi négativement l'agriculture des pays de l'Union européenne.

La France qui suit la stratégie américaine des sanctions contre la Russie commence à sentir les contrecoups d'un conflit qu'elle n'a pas su éviter, en tant que garant des accords de Minsk. Les ménages français ressentent de plus en plus le manque de l'huile de tournesol, essentielle dans la consommation de tous les jours.

«La France importe tous les ans 144.000 tonnes d'huile de tournesol dont 90 % proviennent d'Ukraine», s'alarme Michel Portier, directeur d'Agritel, la société de conseil en stratégies des marchés agricoles. En effet, plus gros fournisseur mondial, l'Ukraine produit en moyenne 6,5 millions de tonnes d'huile de tournesol par an dont 5,9 millions destinés à l'exportation. A cause du conflit, le prix de l'huile de tournesol avoisine les 2.300 dollars (environ 2.100 €) la tonne contre 1.500 dollars (environ 1.370 €) auparavant», précise Michel Portier. Ce qui implique une raréfaction de cette matière sur le marché mondial, avec des retombées négatives sur les pays consommateurs y compris en Afrique du Nord.

Et l'exemple de l'huile de tournesol est à multiplié sur plusieurs matières premières. Blé, maïs: les prix des matières premières agricoles se sont envolés de 12,6% en mars sur un mois. La cause ? La poursuite du conflit, dopé par les positions russophobes de l'administration Biden et de son allié britannique, ainsi qu'une menace sur les prochaines récoltes.

L'indice de l'organisation des Nations unies pour l'Alimentation, la FAO, qui suit la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base, avait déjà atteint en février son plus haut historique depuis sa création en 1990. Il enregistre cette fois sa plus forte progression en l'espace d'un mois. Les prix sont notamment tirés par la flambée des céréales, dont l'indice a enregistré une augmentation de 17,1% «sous l'effet de fortes hausses des prix du blé (+19,7%) et de toutes les céréales secondaires».

Russie et Ukraine sont respectivement premier et cinquième exportateurs mondiaux de blé, représentant à eux seuls 30% de l'approvisionnement mondial. Par ailleurs, les prix du maïs ont aussi «enregistré une progression mensuelle de 19,1%, atteignant un niveau record», indique la FAO.

Les prix alimentaires sont également tirés vers le haut par les huiles végétales, dont l'indice FAO «a bondi de 23,2%, porté par la hausse des cours de l'huile de tournesol», selon le rapport qui précise que l'Ukraine et la Russie totalisent 80% des exportations mondiales.

Dans le même temps, les prix des huiles de palme, soja et colza, sur lesquelles se reportent de nombreux industriels, ont nettement progressé en mars.

RISQUE D'UN NOUVEAU PRINTEMPS ARABE PLUS GLOBAL ?

C'est dire que les temps sont dures pour de très nombreux pays, et pas seulement ceux qu'on soupçonnerait de fragilité chronique. Même les pays occidentaux payeront cher leur alignement aveugle sur les stratégies destructrices de l'Otan, qui ont utilisé l'Ukraine comme un cheval de Troie afin de neutraliser la Russie. En guise de représailles à ces sanctions unilatérales et illégales du point de vue de la légalité internationale, le président russe Vladimir Poutine a proposé mardi dernier de «surveiller» les livraisons alimentaires vers les pays «hostiles» et «inamicaux», l'Europe occidentale en premier lieu.

«Nous ne devons pas stopper les échanges commerciaux mondiaux, et les exportations ne doivent être ni restreintes, ni taxées», a prévenu le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, dans un discours fait ce vendredi lors d'un conseil de l'organisation. Il pointe les similitudes avec la crise de 2008 à l'origine d'émeutes de la faim - hausse des prix alimentaires, du pétrole et des engrais – (qui ont abouti au Printemps arabe en 2010-2011) qui se superposent à deux années de pandémie qui ont fragilisé les économies.

Selon les experts, le choc initial sera d'abord ressenti dans les endroits déjà proches de la famine — l'Afghanistan, le Yémen et l'Éthiopie — et ceux dont l'essentiel des importations de blé, par exemple, provenait de l'un ou l'autre des deux pays — le Congo (plus de 60 %), l'Égypte (plus de 70 %), la Turquie (plus de 80 %) et l'Érythrée (100 %).

Les prévisions d'Arif Hussein, économiste en charge du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), sont plus alarmistes. Selon lui, 26 pays dans le monde importent plus de la moitié de leur blé de Russie et d'Ukraine.

«Si cette guerre n'est pas réglée dans les deux prochaines semaines, les choses vont encore empirer», estime Hussein. «Cela signifie que l'Ukraine ne sera pas en mesure de planter du maïs. Le blé d'hiver qui se trouve dans le sol ne sera pas fertilisé, et la récolte sera fortement réduite. C'est un véritable danger. L'Ukraine est un pays de 40 millions d'habitants, mais elle produit de la nourriture pour 400 millions de personnes. C'est la réalité d'un monde globalisé. Nous sommes tous dans le même bateau», conclu-t-il. Tout aussi affectée que ses voisins arabes, l'Algérie s'est empressée de saisir, via la Ligue Arabe, ses deux partenaires russe et ukrainien pour extirper le conflit de l'entêtement américain qui s'apparente à une action suicidaire à laquelle n'ont pas souscris les pays arabes. L'opposition par ces pays à l'exclusion de la Russie du Conseil des droits de l'homme de l'ONU résume l'exacerbation du monde arabe à l'égard de la surenchère occidentale. Pour la diplomatie algérienne, aucune option ne peut mener à un règlement du conflit que par la voie de la négociation entre les deux partis en conflit.

VERS UNE CRISE MONDIALE DES ENGRAIS

Et ce qui n'arrange pas les choses, c'est la crise des engrais qui se profile. En effet, l'Ukraine, la Russie et la Biélorussie exportent de grandes quantités d'engrais azotés et potasses dans le monde entier. «La plus grande menace à laquelle le système alimentaire est confronté est la perturbation du commerce des engrais», déclare David Laborde, analyste principal à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires à Washington, D.C. «Le blé aura un impact sur quelques pays. La question des engrais peut avoir un impact sur chaque agriculteur dans le monde, et provoquer des baisses de production de tous les aliments, pas seulement du blé». Ce qui veut dire que les principales victimes seront les agriculteurs européens en premier lieu.

Le marché des engrais était déjà dans la tourmente avant la crise actuelle et les sanctions occidentales contre la Russie. Les exportations d'engrais potasses biélorusses étaient elles aussi sous le coup de sanctions après que le gouvernement de ce pays a forcé un vol Ryanair à atterrir l'année dernière pour arrêter un dissident se trouvant à bord. La crise du Covid-19 a perturbé le transport maritime mondial et les chaînes d'approvisionnement.

L'industrie agricole a été durement touchée par la crise en Ukraine et les sanctions occidentales contre la Russie. Cette dernière était le premier exportateur mondial d'engrais en 2019, selon les données de l'Observatoire de la complexité économique. Le volume des échanges d'engrais de la Russie s'élevait à près de 9 milliards de dollars.

Aujourd'hui, la Russie et la Biélorussie frappées par des sanctions occidentales unilatérales, sont les principaux exportateurs de plusieurs composés fertilisants critiques, notamment l'urée et la potasse, mais la réduction des exportations de ces produits a fait grimper les prix. La flambée des prix des engrais a également été aggravée par la hausse des coûts du gaz naturel, une matière première essentielle dans la production d'engrais à base d'azote, dans le contexte d'une interdiction américaine des importations de pétrole russe et de discussions en Europe sur le découplage de l'énergie russe.

Aussi, les compagnies maritimes internationales ont en grande partie suspendu leurs activités en Russie, ce qui a paralysé le commerce mondial. Et début mars, des responsables russes ont demandé aux producteurs d'engrais du pays de ralentir leurs exportations en représailles aux sanctions occidentales.

Au rythme actuel, les Etats-Unis provoqueront une grande pénurie alimentaire en Europe, c'est-à-dire leur allié docile à travers le manque d'engrais pour l'agriculture européenne. Les autres pays, plus vulnérables, risqueront des soubresauts socio-politiques de type Printemps arabe à cause de pénurie de denrées alimentaires stratégiques, à l'instar du blé. La folie russophobe qui s'est emparée de l'Occident risque de plonger l'humanité dans des tourments insoupçonnés.

Mahmoud Benmostefa

Page 04_Mise en page 1 09/04/2022 16:51 Page 1

NOUVELLE AÉROGARE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ORAN

Vers la réception provisoire

EN ATTENDANT les essais techniques d'atterrissage prévus à la fin de ce mois d'avril, la nouvelle aérogare de l'aéroport international Ahmed-Ben Bella d'Oran vient de finaliser la phase d'installation des équipements.
L'infrastructure sera, selon la direction de l'aéroport, prête à recevoir les invités d'Oran à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens, prévue du 25 juin au 5 juillet prochain. Selon la direction, parmi les installations installées, il y a entre autres, six couloirs télescopiques, les tapis roulants à bagages, les caméras de télésurveillance, le système de contrôle d'accès à l'aéroport et celui des passagers. Les essais techniques tirent à leur fin. Ces derniers portent sur les 31 lots concernés, dont les ascenseurs, le système de climatisation, la sonorisation, l'éclairage intérieur et extérieur, les carrousels de bagages, assure la même source. Dans une déclaration du directeur de l'aéroport d'Oran, Nadjib Benchenine, rapportée par l'APS, on apprend que l'entreprise réalisatrice Cosider prépare, avec le bureau d'études, les procès-verbaux de réception provisoire de chaque lot après achèvement de la phase d'essais techniques.
Ce projet qui a, rappelle-t-on, bénéficié d'une extension, permettra le traitement de 3,5 millions de passagers par an dès la mise en service de cette nouvelle aérogare, et ce au lieu des 2,5 millions de passagers prévus initialement.
L'étude préliminaire du projet avait fixé à 3,4 millions le nombre de passagers à traiter à l'horizon 2035. Ainsi, cette extension permettra d'ajouter deux autres modules qui offriront la possibilité d'atteindre, à l'avenir, les 6 millions de passagers/an. Le projet comprend également une zone de fret selon les normes internationales en vigueur, couvrant une superficie de 4 000 m2. Selon les responsables de l'aéroport, cette nouvelle infrastructure permettra de traiter simultanément six vols grâce à six trains d'embarquement direct depuis et vers l'avion. Par ailleurs, 36 boxes d'enregistrement seront réservés aux différentes compagnies aériennes. Aussi, l'aérogare sera alimentée en énergie solaire par le biais de 4 000 panneaux photovoltaïques.
Elle comprend un parking de trois étages pouvant accueillir 1 200 véhicules ainsi qu'un parking à l'extérieur de même capacité.

D'Oran, Brahim Mazi

MÉDÉA

Campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est encore une fois au menu du programme de sensibilisation tracé par la direction du commerce et de la promotion des exportations de Médéa (DCPE) via la radio locale et sa page Facebook pour susciter une plus large interaction avec le public.



Pour rationaliser ses dépenses, il est conseillé au chef de famille de ne pas céder à la tentation, achetant inconsidérément des produits qui risquent de ne pas être consommés et finir inexorablement dans les poubelles, et ce sans compter le poids des frais occasionnés sur le budget du ménage, explique-t-on.
Il est rappelé que le gaspillage alimentaire est un comportement condamné par la religion, laquelle considère que «les gaspilleurs sont les frères des diables». En conséquence, on se doit de ne pas céder à la boulimie et de ne pas tomber dans la dérive consumériste et les dépenses aussi inconvenantes qu'inappropriées. Dans l'objectif de sensibiliser les jeûneurs aux risques liés à l'abus de repas trop copieux et contenant beaucoup de gras, de sucre et de sel, la caravane de sensibilisation est lancée du début du mois sacré jusqu'à la fin de la saison estivale. Elle sillonnera plusieurs communes de la wilaya, selon madame Lamia Younsi, chef du bureau promotion de la qualité et relation avec les associations à la DCPE.
En effet, le gaspillage en Algérie atteint des proportions inquiétantes. Selon l'Office national des statistiques (ONS), «les Algériens gaspillent en moyenne, durant le mois béni, environ douze millions de baguettes de pain». A titre indicatif, les déchets ménagers ramassés durant le mois sacré dépassent les 400 000 tonnes, selon le directeur de l'Entreprise publique de wilaya de gestion des centres d'enfouissement techniques (EPWG-CET), Yacine Birane.
On doit se contenter d'un repas équilibré, suggère Manel Khalifati, nutritionniste à la direction de la santé et de la population de Médéa. Selon elle, il est conseillé de suivre «un régime alimentaire équilibré contenant les nutriments essentiels dont le corps a besoin pour pouvoir s'adonner aux activités normales de la journée».
Pour la spécialiste, l'abus de consommation de sucreries est, outre ses effets négatifs sur l'organisme chez les personnes âgées et les sujets atteints de maladies chroniques, également un problème d'ordre économique qui alourdit encore plus les dépenses des ménages.
Pour inciter le public à interagir avec les animateurs de la campagne, des prix sont offerts aux auditeurs qui répondent aux questions posées, avec la possibilité de gagner des prix offerts par la DCPE.
La première question posée à l'occasion du mois de ramadhan a été la suivante : quelles sont les mentions obligatoires portées sur une étiquette d'un produit alimentaire ?

De Médéa, Nabil B.

ELECTRICITÉ À BÉJAIA

Le poste source 60/30 KV d'Allaghane bientôt opérationnel

LE NOUVEAU poste source 60/30 KV réalisé par la Sonelgaz au village Allaghan, plus précisément près de la route communale reliant la RN 26 au village Tighnathine, commune de Tazmalt sera bientôt opérationnel. Le coût global dudit projet s'élève à 623 MDA.
«C'est un investissement colossal a été bâti dans le but de répondre aux besoins de notre clientèle en matière de fourniture en énergie électrique», a expliqué la direction de distribution de gaz et d'électricité de Béjaïa (SDE) de Béjaïa, dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction. Ce poste a été réalisé en vue de renforcer les réseaux de distribution d'électricité de la région qui souffre des chutes et coupures récurrentes de courant électrique notamment ces dernières années. Et c'était le cas en hivers comme en été à Tazmalt et ses environs. Il y a deux semaines, la commune de Tazmalt avait, quotidiennement, été affectée par des coupures récurrentes d'électricité au point d'incommoder les citoyens notamment les stations lavages de véhicules et autres commerces et usine de la région.
Il s'agit, selon la même source, de «répondre à une demande en énergie électrique qui est en constante croissance notamment, avec l'extension du parc logements ainsi que la création de nouvelles zones industrielles, …». Cette nouvelle source d'énergie électrique devrait, sans nul doute, améliorer la desserte énergétique dans la wilaya et devrait injecter une puissance supplémentaire de 2x40 Méga Volt Ampères à l'existante au lieu-dit Allaghane, commune de Tazmalt. Ce projet va également soulager les postes sources qui alimentent la région d'Akbou entre autres, la plus grande zone industrielle de la wilaya qui la zone industrielle de Taharcht (Akbou), d'une part, et améliorer d'autre part, la qualité et la continuité de service dans quelques daïrates, en particulier la daïra d'Akbou, la daïra de Tazmalt et la daïra d'Ighil-Ali. La direction de distribution de Béjaïa soutient que «cet ouvrage, premier en son genre, est réalisé en étroite collaboration avec différentes filiales du groupe Sonelgaz à savoir ; ETTERKIB et KAHRAKIB et sera exploité par le gestionnaire du réseau de transport électricité (GRTE) qui est également, une filiale du groupe Sonelgaz».
En outre, ce poste qui s'étale sur une superficie d'un hectare et demie (1,5ha) a généré la création de deux (02) départs 30 Kilovolts d'une longueur réseau de 4,47KM (départ Boudjellil et Ath Fdhila) ainsi que le renforcement de quatre départs d'une consistance physique de 8,55 KM.

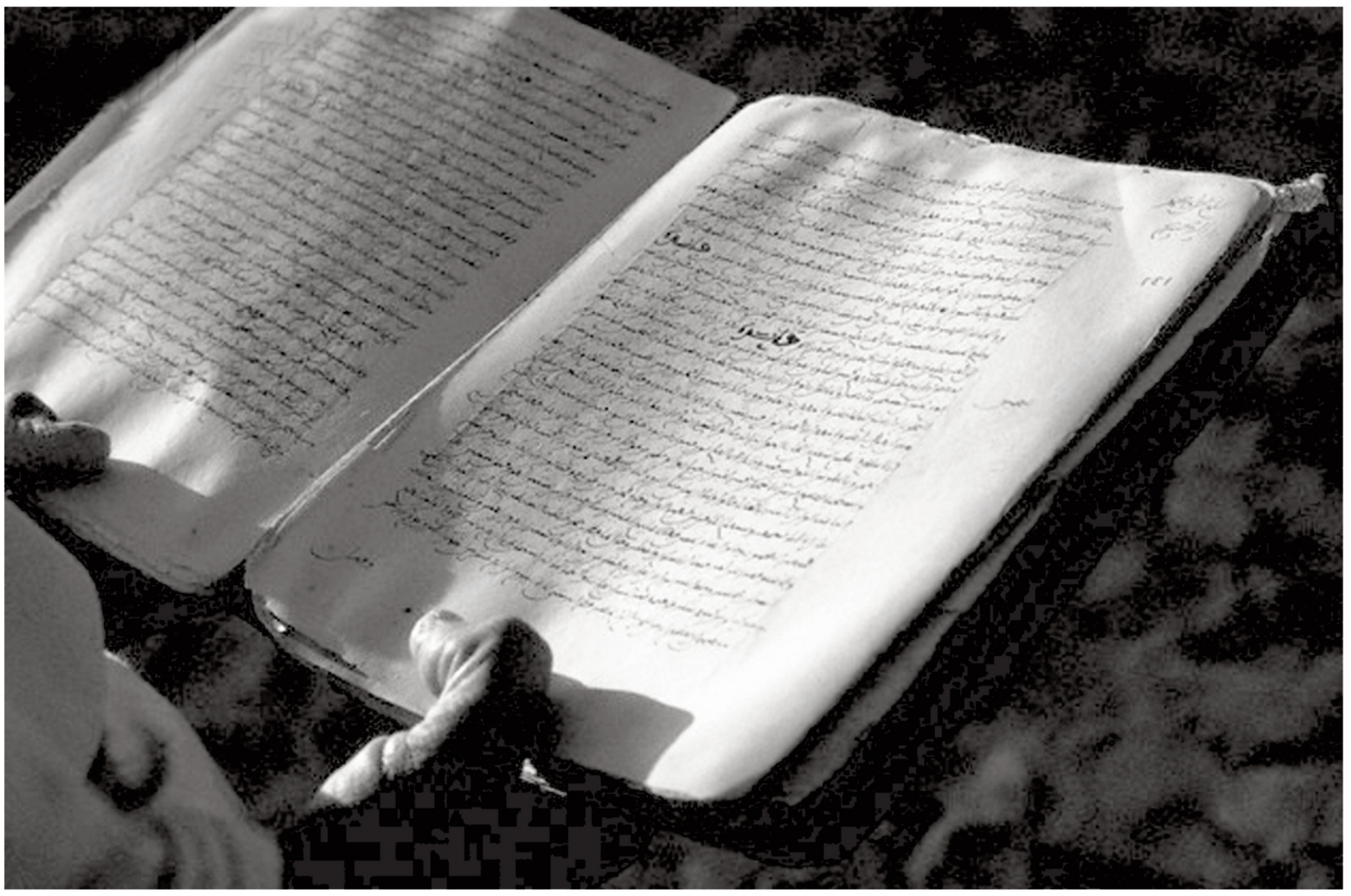
De Béjaïa, N. Bensalem

Page 05_Mise en page 1 09/04/2022 16:57 Page 1

Ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

Abou Moussa, que Dieu agrée son âme, a demandé au Prophète, salut divin sur lui : «Ô Messager de Dieu, donne-nous une fetwa au sujet de deux liqueurs que nous fabriquions au Yémen : le Bit'a, fabriqué à base de miel fermenté au point qu'il devienne enivrant, et le Maser, à base d'orge et de maïs (bière connue de nos jours), également enivrant.» Le Prophète (QSSSL) auquel le Seigneur, l'Omniscient, a donné les clefs des mots, lui répondit : «Toute matière enivrante est prohibée.»

Par Cheikh Tahar Badaoui



Le Prophète n'a donc pas distingué entre ce qu'on mange ou ce qu'on boit. Ainsi, on peut consommer du vin avec du pain. le haschisch (connu d'ailleurs sous l'invasion tartare de l'Etat islamique) peut, quant à lui, être consommé comme boisson ou comme nourriture, etc.

Les versets 90 et 91 (de la sourate dite El-Baqarah) susvisés rassemblent les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, côte à côte avec les pratiques polythéistes par lesquelles les païens de la période préislamique se consultaient l'avenir les uns les autres, en se confiant corps et âme à leurs idoles, ou alors pour entreprendre ou pas quelque chose. Toute initiative dépendait, selon eux, du bon vouloir de la statue vénérée. Tous ces interdits restèrent logés à la même enseigne, celle du diable, de telle sorte que tous leurs adeptes, avertis soient-ils ou fans, soient frappés d'une malédiction émanant du Seigneur.

Plusieurs jeux sont considérés comme étant de hasard : le trictrac, les échecs, les dés, les noix, les œufs, les galets et autres. Ces choses-là sont des moyens de pari pour gagner illicitement de l'argent, sans aucune contrepartie ni service fourni. Cet enrichissement sans cause, comme diraient les juristes, est un gain illicite car Dieu l'interdit en disant fermement : «Ne dévorez pas à tort vos biens entre vous.» (Sourate dite El-Baqarah – Verset 188). Le Prophète, salut divin sur lui, a dit : «Il y a des hommes qui administrent injustement les biens de Dieu. Ils auront certainement leur part de l'enfer le jour de la résurrection.» Les jeux de hasard, entre autres, en sont le moyen efficace.

Il va sans dire que les théologiens sont divisés à propos des jeux d'échecs et des dés dans la mesure où on les joue seulement pour s'amuser et sans mise. La majorité opte pour l'interdiction de tous ces jeux avec ou sans pari, à l'exception du maître Echafii qui trouvait dans le jeu des échecs un moyen non seulement de se divertir, mais aussi une forme stratégique de combat et un moyen pour développer l'intelligence, mais à condition que ce jeu soit sans pari et n'éloigne pas l'homme de l'accomplissement de ses devoirs d'une manière générale. Toutefois, ces conditions sont difficiles à respecter car souvent on est absorbé par les jeux au point de s'oublier soi-même et de ne penser qu'à vaincre l'adversaire.

L'interdiction des jeux de hasard ne vise pas seulement cette forme de jeu, mais englobe toute action fondée sur de fausses espérances. D'une façon générale, l'islam prohibe toute acquisition de biens qui n'a pas pour origine un effort sain et constant.

En outre, la chance ne sourit pas toujours aux audacieux, car miser quelque chose est toujours problématique. De plus, les pertes subies dans les paris incitent le joueur passionné à récidiver dans l'espoir de récupérer son capital ou d'en gagner davantage. Cela ne manquera pas d'influer sur son caractère ou son comportement, ou les deux à la fois, ce qui peut le pousser, malgré lui, à mettre en péril le bonheur de sa famille et à déstabiliser la situation de ses enfants. Plus grave encore, la passion du jeu détourne le croyant de ses obligations envers Dieu, ses semblables, lui-même et son environnement, tel qu'un parasite vivant aux dépens de la société. Les jeux de hasard constituent, par conséquent, une ruine à la fois morale et matérielle.

Dans un premier temps, le saint Coran, joignant les jeux de hasard aux boissons alcoolisées ne les interdisait pas formellement. Il déconseilla de s'en remettre aux jeux de probabilités qui renferment peut être quelque avantage, mais conduisent le plus souvent ceux qui les pratiquent à des actes abominables et immoraux.

Dans un second stade, les jeux de hasard sont dénoncés comme étant une souillure diabolique. Ils sont de ce fait la cause de la discorde au sein de la famille. Ils suscitent la haine entre les hommes et même entre les amis les plus intimes. La vaine tentation du gain illicite occupe l'esprit si bien que les obligations de taille, religieuses en l'occurrence, sont reléguées au second plan, quand elles ne sont pas complètement abandonnées. Autant de raisons qui font que le saint Coran exige de renoncer définitivement, et avec un sincère repentir, à ces sortes de jeu dont l'issue reste imprévisible et fortement risquée.

Ce qui fait souffrir le lucide à maintes fois, et à plus d'un titre, c'est que tous les pays musulmans sans exception aucune laissent libre cours à ces interdits, encouragent même leur prolifération en les enseignant aux nouvelles générations, hélas en quête du pouvoir despotique et du profit maudit.

Nous pouvons conclure à propos de la procédure qui abroge, que le fond du problème se présente comme suit : à Médine, après l'hégire, au contact des nouvelles données sociologiques et économiques, le Prophète établit et consolida les principes de l'islam. Conformément à l'ordre divin, il fut amené à modifier des versets ou à abroger complètement certains afin de donner plus de clarté à certains faits et d'enrichir d'autres. A la mort du Prophète, que Dieu nous groupe parmi les siens, le message divin, après avoir traversé différentes étapes évolutives, revêtit son caractère définitif. Ainsi, les textes abrogés furent maintenus dans le saint Coran qui constitue un tout immuable.

Monstre du XXIe siècle : comment pourrions-nous y échapper ?

Aussi, est-il opportun de nous poser les uns aux autres et même chacun à soi-même, là où il se trouve, dans sa propre intimité, les questions de savoir vers quelle qibla sommes-nous orientés ? Comment pourrions-nous échapper à l'emprise de ce monstre du XXIe siècle ? Que signifie la mondialisation ?

Oui, avec ses petits dinosaures implantés çà et là travers le monde, à l'image des groupements tatares, comme dirait l'un de nos sages avertis, qui envahirent au XIIe siècle tout l'Occident et le Moyen-Orient, mais à la différence que les chevaliers de ces armées sauvages et inhumaines devinrent plus tard en se convertissant à l'islam non seulement de vrais chevaliers de la foi, de l'amour et du devoir, mais aussi les véritables prosélytes et prédicateurs de cette religion de paix et de justice, notamment à travers les contrées de l'Europe centrale et de l'Asie en général. Tandis que ce prêtre de malheur ne saurait, par son essence dévastatrice et ses fins dernières, se détourner de sa sauvagerie ni permettre aux hommes, à cause des fossés qu'il ne cesse de creuser de jour en jour entre les riches et les pauvres, de vivre ensemble dans la paix, encore moins de rechercher en commun le vrai, le beau et le juste.

En effet, depuis l'ère industrielle, qui a pris son essor décisif au XIXe siècle, la mondialisation s'est développée comme un processus multidimensionnel. Celle-ci commença avec l'avènement de la technique qui, en se déchaînant, a multiplié les possibilités de liaisons entre les êtres humains, avec le monde, dans le monde. Mais, elle s'est accompagnée, d'un côté, de l'exacerbation des rapports de force et de domination et, de l'autre, de l'exploitation à grande échelle des ressources de la planète.

Il s'agit par conséquent de savoir, d'une part, comment le phénomène indépassable de la technique modifie nos conditions d'existence et notre rapport au monde et, d'autre part, comment nous pourrons assumer cette incontournable métamorphose d'une manière libre responsable et cohérente, et ce face à une mondialisation qui produit un non-monde dépourvu de toutes valeurs humaines et morales.

Un monde enseveli sous le linceul du modernisme à sens unique, un non-monde accablé de dureté.

En d'autres termes, une situation alarmante de «marche ou crève». **C. T. B.**

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:23	12:30	16:09	18:59	20:27
CONSTANTINE	04:29	12:35	16:13	19:03	20:30
ALGER	04:44	12:49	16:27	19:17	20:44
OUARGLA	04:44	12:40	16:15	19:04	20:26
CHLEF	04:51	12:56	16:34	19:24	20:51
MOSTAGANEM	04:56	13:01	16:39	19:29	20:55
ORAN	05:00	13:04	16:42	19:32	20:58

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7265 — DIMANCHE 10 AVRIL 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	11°
Oran	24°	9°
Constantine	21°	7°
Ouargla	29°	14°

ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE

Les émigrés livrés à l'extrême droite

La France livrée à l'extrême droite : l'hypothèse reléguée depuis un demi-siècle au rang de plaisanterie relève désormais d'un registre plus sérieux auquel est conviée l'immigration et avec elle les français de confession musulmane. Marine Le Pen n'est plus l'épouvantail avec lequel on éloigne les oiseaux-électeurs du champ politique.



Tous les sondages la donnent au second tour de l'élection présidentielle, prévue aujourd'hui, face à Macron, avec un score plus resserré que celui de 2017. La dirigeante du Rassemblement National a continué de creuser son sillon électoral au point de hisser l'extrême droite au rang de force politique majeure. D'un scrutin à l'autre, elle a amélioré ses performances et si la victoire est encore différée elle a des chances de survenir dans un futur pas très lointain.

Le dernier sondage avant le scrutin de ce dimanche la crédite de 25% (+2) d'intentions de vote contre 26% (-2) pour le président sortant. Au second tour, Emmanuel Macron l'emporterait à avec seulement 51% des suffrages contre 49%. L'autre candidat de l'extrême droite, Eric Zemmour semble avoir décroché. Il n'est plus qu'à 8,5%. La dynamique initiale s'est essoufflée, au point où il est considéré comme ayant été un lièvre chargé d'aiguiller le débat électoral en France vers l'extrême droite à savoir la stigmatisation du musulman et de l'etranger.

En exagérant les problèmes de l'islam et de l'immigration avec la prédiction apocalyptique d'un grand remplacement qui va rayer les Français «de souche» de la carte des peuples, il fait apparaître Marine Le Pen comme moins «dissensuelle» et donc plus capable de diriger le pays. Et paradoxalement, le débauchage d'anciens frontistes, comme la nièce Marion Maréchal, semble avoir été perçus comme des actes de trahison impardonnables. Les ralliés sont devenus des boulets. En 1995, les Français n'avaient pas pardonné à ceux qui avaient trahi Jacques Chirac pour Balladur. Ils ont élu Chirac.

La candidate de la Droite républicaine est résignée et a même implicitement admis sa défaite en déclarant qu'elle ne donnerait pas de consigne de vote au second tour. Vainqueure de la Primaire, Valérie Pécresse a vite gaspillé les espoirs de son camp à cause d'une lamentable entrée en campagne ponctuée par de nombreux impairs sur les dossiers de la relance économique. La présidente de la Région Île-de-France n'est pas parvenue à soulever l'enthousiasme des foules et a paru manquer de souffle. Du souffle, il y en a chez Jean-Luc Mélenchon. Le héraut de La France Insoumise profite de l'exaspération des militants qui ne comprennent pas l'émiettement des forces de gauche et la guerre des égos que mènent les chefs.

Il a déjà obtenu le soutien de Christiane Taubira qui a l'air d'avoir retenu la leçon de 1995 en contribuant à la défaite de Lionel Jospin et au passage de Jean-Marie Le Pen au second tour. Une première. Jean-Luc Mélenchon pointe à 17%. Il fait tout pour ramener vers lui les électeurs Verts, Communistes et Socialistes. Ce sera une chance de porter la gauche au second tour, voire même de gagner cette présidentielle. Il joue sur le bilan controversé du président sortant qui a favorisé les classes aisées et réprimé durement le mouvement social des Gilets jaunes.

La guerre en Ukraine n'a pas produit d'effets sur les intentions des électeurs. Marine Le Pen et Jean-Luc Melenchon qui ont des liens avec le président russe ne sont pas sanctionnés par les électeurs. Sur ce thème, la France n'est pas rangée entièrement derrière son président. La guerre a d'ailleurs largement éclipsé la campagne électorale. L'élection se jouera donc sur des sujets internes: le pouvoir d'achat, le chômage, les retraites, la réduction de la pauvreté. Après une campagne atone, un risque de forte abstention est redouté.

De Paris, Nidal Aloui

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION «LE BONHEUR» ET LE GROUPE «LES COLLECTEURS DE BONHEUR»

Ooredoo collecte les bouchons pour venir en aide aux enfants malades

FIDÈLE à son statut d'entreprise socialement responsable, Ooredoo a lancé une large campagne de solidarité pour la collecte de bouchons des bouteilles en plastique pour soutenir «Les enfants de la lune».

Lancée en collaboration avec l'association le Bonheur sous le slogan «Ensemble, récoltons les sourires», le coup d'envoi de cette opération a été donné au niveau de l'esplanade Riadh El Feth (OREF) en présence du Directeur des Affaires Corporatives de Ooredoo, M. Ramdane Djezairi, , la Présidente de l'association «Le Bonheur», Mme Sihem Bendebka, du fondateur du Groupe «Collecteurs du Bonheur», M. Mounir Boudissa, des représentants des ministères de l'Environnement, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, de la Culture et des Arts ainsi que des partenaires.

En effet, cette opération consiste en l'installation de cabines de récupération de bouchons en plastique dans les différents espaces dont l'Office Riadh El Feth, le Centre Commercial Garden City, la Promenade des Sablettes, la Forêt de Ben Aknoun ainsi qu'au niveau des sièges de Ooredoo dans les régions Centre, Est et Ouest.

Une fois la cabine remplie, les bouchons en plastique sont récupérés par le Groupe «Collecteurs de Bonheur», qui les vend à des entreprises spécialisées dans le recyclage puis récolte des fonds qui sont reversés au profit de l'association «Le Bonheur» qui parraine les «enfants de la lune», afin de les aider à retrouver, un tant soit peu, le sourire.

A noter que ces cabines de récupération de bouchons en plastique fonctionnent à l'énergie solaire grâce à des panneaux photovoltaïques incorporés, et sont équipées d'un détecteur de mouvements relié à système d'éclairage.

Par ailleurs, la même opération a été lancée au niveau du siège central de Ooredoo à Ouled Fayet et ce, en présence de quelques cadres managériaux de l'entreprise ainsi que des employés qui ont apprécié ce genre d'initiatives et qui ont entamé directement l'opération de la mise des bouchons à l'intérieur de la cabine installée à cet effet.

A cette occasion, le Directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim a déclaré : «En tant qu'entreprise socialement responsable, Ooredoo est consciente de son rôle au sein de la société Algérienne quant à l'importance de la préservation et la protection de l'environnement et de sa responsabilité d'apporter son support pour aider les enfants malades. À travers l'installation de ces cabines, Ooredoo entend contribuer à rendre le sourire aux enfants de la lune et confirmer une fois de plus son engagement aux côtés de la société algérienne en lançant des actions porteuses de valeurs humaines, environnementales, sociétales et technologiques. Je tiens à réitérer la volonté de Ooredoo à renouveler ce genre d'actions visant à contribuer dans la protection de l'environnement et raviver l'espoir chez les enfants malades.»

PLUSIEURS DOSSIERS IMPORTANTS AU MENU

Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

LE PRÉSIDENT de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée au suivi de la situation et aux prévisions de production des céréales, la mise en œuvre du programme complémentaire au profit de la wilaya de Khenchela, le taux de suivi du projet de Phosphate et à d'autres dossiers, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, demain, une réunion du Conseil des ministres consacrée au suivi de la situation et aux prévisions de production des céréales, la mise en œuvre du programme complémentaire au profit de la wilaya de Khenchela, et au taux de suivi du projet de Phosphate», indique la même source. Il s'agira aussi de «l'adoption de l'accord relatif à l'enseignement de la langue arabe dans les écoles primaires en France, en sus d'un projet de loi relatif aux relations de travail», lit-on dans le communiqué.

M. D.

YÉMEN

L'Algérie se félicite de la création d'un conseil présidentiel

L'ALGÉRIE a salué l'annonce, par le président de la République du Yémen, de la création d'un conseil présidentiel auquel il délègue pleinement ses pouvoirs, souhaitant voir cette démarche contribuer au soutien des efforts visant à parvenir à une solution durable à la crise dans le pays, a indiqué le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, samedi, dans un communiqué.

«L'Algérie se félicite de l'annonce par le président de la République du Yémen de la création d'un conseil présidentiel auquel il délègue pleinement ses pouvoirs, conformément à la Constitution, à l'Initiative (des pays) du Golfe et à ses mécanismes exécutifs, afin de parachever la mise en œuvre du processus de transition au Yémen, pays frère», précise la même source.

«L'Algérie souhaite voir cette démarche contribuer à soutenir les efforts visant à parvenir à un règlement inclusif et à une solution durable à la crise au Yémen de manière à préserver son unité, sa souveraineté et son indépendance, et à répondre aux aspirations du peuple yéménite frère à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité», a conclu le communiqué.

S. N.